



Lizy-sur-Ourcq, le 17 juin 2025,

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

Date de convocation : 10/06/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.
En exercice : 27	<u>Présents :</u> M. Maxence GILLE – Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - M. Romain SEVILLANO - M. Laurent COURTIAT- M. Sébastien COSTARD - M. Nicolas LAVALLEE - Mme Christelle REMERE - M. Jacques TOUPRY – M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE – M. Cyril DEBOOSERE– Mme Sylvie FOUGERAY - Mme Auziria MENDES Mme Brigitte DA SILVA - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.
Présents : 17	
Votants : 20	<u>Pouvoirs :</u> Mme Nathalie COUILLARD à M. Laurent COURTIAT - M. Pierre COURTIER à M. Maxence GILLE – Mme Clarisse NOEL à M. Daniel SEVILLANO. <u>Absents excusés :</u> Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI - M. Fabrice DELARGILLIERE M. Jean-Michel LEMSEN -- Mme Jeanine TURLURE
	M. Daniel SEVILLANO a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal a :

- Adopté le Procès-verbal du Conseil municipal du 31 mars 2025
- Modifié le périmètre du SDESM par adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins
- Validé l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique relative au zonage d'assainissement des eaux usées de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et aux zonages d'assainissement des eaux pluviales de ses communes membres
- Autorisé le Maire à signer l'achat des parcelles cadastrées AL 003 et AL 004 (jardins des Prés Pourris)
- Validé le règlement des nouveaux jardins
- Fixé le tarif annuel de location des jardins communaux
- Validé le déclassement des errasses (avec la bonne référence cadastrale)

- Fixé les modalités de vente des parcelles des Terrasses
- Voté le déclassement et la désaffectation par anticipation des parcelles cadastrées AL 22 et AL 33 en partie
- Autorisé Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et tous documents afférents à la cession des parcelles cadastrées AL 22 et AL 33 en partie, au profit de la société European Homes ou filiale.
- Voté le classement champs Bodor dans les parcelles de la commune
- Validé la mise à jour du Règlement Intérieur du périscolaire
- Voté la création d'un poste de Brigadier-Chef Principal

L'ordre du jour est épuisé à 19h45.